

Madame la Professeure de SES,
Monsieur le Professeur de SES,

Je souhaite vous apporter une précision importante concernant le programme de SES. Celui-ci n'a pas été allégé, il comporte toujours 12 chapitres. Seul le périmètre des chapitres évaluables a été réduit à 9 chapitres. Cela entraîne trois remarques importantes :

1. **Les chapitres non évalués :**

Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?

Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

Ces thèmes n'ont donc pas disparu du programme, ils ne sont simplement plus évalués au baccalauréat.

2. **Le Grand Oral :** Les questions du Grand Oral restent adossées au programme dans son intégralité, soit les 12 chapitres. Par conséquent, les élèves peuvent choisir un sujet appartenant à l'un des trois chapitres non évalués.

3. **Les savoir-faire quantitatifs :** Ceux-ci ne sont pas concernés par cette réduction du périmètre d'évaluation et restent tous éligibles.

Je vous remercie pour votre attention à ces précisions et reste à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement,

--